



Ville d'Iqaluit
1085, rue Mivvik
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Augmentation du prix du taxi en vigueur dès le dimanche 1^{er} mai 2022

29 avril 2022 — Iqaluit (Nunavut)

La Ville d'Iqaluit tient à rappeler à la population que le nouveau tarif de taxi de 8,75 \$ entre en vigueur le dimanche 1^{er} mai 2022.

Cette augmentation est conforme à la modification n° 926 du règlement sur les taxis.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site Web de la Ville d'Iqaluit.

###

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Aleksey Cameron

Responsable des communications et du service à la clientèle

Ville d'Iqaluit

867-979-5607 | a.cameron@iqaluit.ca